

Présentation du rapport final du PCDN

Vous aimez la nature ?

Vous souhaitez vous investir dans la protection de nos milieux ?

Vous aimeriez travailler concrètement pour la sauvegarde de nos sites naturels ?

Le Plan Communal de Développement de la Nature de Dour vous attend !

Le PCDN est un vaste programme d'actions qui vise à protéger et à améliorer la nature et la biodiversité. Ce programme est mis en place par un partenariat d'acteurs locaux ouvert à tous les citoyens intéressés.



Le partenariat d'acteurs locaux est épaulé par le bureau d'études ARCEA qui a été désigné par la commune de Dour afin de réaliser un inventaire précis du patrimoine naturel communal.

Le bureau d'études présentera son rapport final le **mardi 17 mars 2015 à 19h00** en la salle du Conseil Communal de l'Hôtel de ville de Dour. Cette présentation permettra notamment de faire le point sur les potentialités écologiques de notre commune et de mettre en place des projets concrets.

Les avis et impressions de chacun pourront ensuite être partagés autour du verre de l'amitié qui sera offert à l'issue de la réunion.

Intéressé par la démarche ? N'hésitez pas à nous rejoindre !

Renseignements : 065/761864.

